
Comment mobiliser les communes ?

Sictom Issoire-brioude

Za Vieille Brioude
Bp 88
43102 Brioude

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Nadege Rapatel

sictom.issouire.brioude@wanadoo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Il s'agit de mobiliser et d'impliquer les Communes et les Elus pour qu'ils soient des relais auprès : des habitants, entreprises, associations, administrations et établissements scolaires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibiliser les usagers à la prévention des déchets via les communes.

Les Elus ainsi que le personnel de mairie peuvent, de par leur proximité, sensibiliser, informer les habitants afin que les actions conduites par le SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE soient relayées par les acteurs du territoire.

Résultats quantitatifs

La Collectivité est entrée en contact avec la totalité des mairies sur son territoire (146 mairies sollicitées).

Un article leur a été proposé afin qu'ils puissent l'intégrer dans leurs bulletins municipaux. Sur l'ensemble, une vingtaine de communes ont été particulièrement intéressées et ont donc inséré cet article.

Cet article comprenait :

- la description du Programme de Prévention des Déchets du SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE et ses objectifs,
- un coupon réponse pour l'achat d'un composteur,
- une présentation du STOP PUB.

De plus, les Mairies ont à leur disposition des bons de commande composteurs ainsi que des STOP PUB à remettre aux usagers (3450 STOP PUB ont été distribués en Mairie en 1 an).

Résultats qualitatifs

Communication qualitative de par sa proximité. Un agent de la collectivité s'est rendu dans chaque commune, auprès de chaque mairie.

MISE EN OEUVRE

Planning

1. Création d'un article modulable et intégrable sous format informatique et création de bons de commande composteurs et d'un support STOP PUB,
2. Information des mairies sur la possibilité de mise à disposition,
3. Envoi aux mairies concernées d'un exemplaire papier,
4. Mise à disposition des mairies intéressées, selon leurs besoins, de l'ensemble des supports (article, bons de commande et STOP PUB).

Moyens humains

Du personnel a été nécessaire pour distribuer dans nos 146 communes les bons de commande composteurs et les STOP PUB, ainsi que pour rédiger et diffuser l'article à insérer dans les bulletins municipaux (1 personne à temps plein pendant 3 mois).

Moyens financiers

Coût du personnel sur 2 mois : 10 250 €

Moyens techniques

x

Partenaires mobilisés

Nos 146 mairies, au travers des Elus et de son personnel.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action peut être reconduite chaque année.

Difficultés rencontrées

x

Recommandations éventuelles

x

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dernière actualisation

Mars 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Hervé CHALAYE

hervé.chalaye@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-
Rhône-Alpes